

## AVIS PUBLIC À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

Avis est par la présente donné, par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Sophie, que :

Le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures décrites ci-dessous, lors de la séance ordinaire du 4 août 2020, tenue à huis clos, à compter de 19 h à l'hôtel de ville, situé au 2199, boulevard Sainte-Sophie à Sainte-Sophie.

### Emplacements et nature des demandes :

#### 108, rue du Noémie, secteur de zone « Rvx 24 » (6779-62-1782)

- Pour l'orientation de la façade de l'agrandissement du bâtiment principal projeté ne faisant pas face à la voie de circulation alors que la réglementation en vigueur exige que la façade d'un bâtiment principal doive faire face à la voie de circulation ou au lac auquel le terrain est adjacent ;
- Pour l'empiètement d'un bâtiment accessoire projeté (garage séparé) dans la cour avant, soit à une distance de 19,3 mètres de l'emprise de rue alors que la réglementation en vigueur ne permet aucun empiètement dans la cour avant.

#### 2360, boulevard Sainte-Sophie, secteur de zone « Cc 1 » (7375-56-9228)

Pour la superficie d'une enseigne à plat de 20 mètres carrés alors que la réglementation en vigueur autorise une superficie maximale de 14 mètres carrés.

#### 2198, rue de l'Hôtel-de-ville, secteur de zone « Rc 1 » (7375-95-4783)

Pour l'absence d'une bande de terrain d'au moins 1,5 mètre incluant la bordure de béton qui doit séparer le bâtiment principal de toute aire de stationnement, alors que la réglementation en vigueur exige une bande de terrain d'au moins 1,5 mètre.

Le tout conformément au Règlement numéro 620 intitulé « Dérogations mineures ».

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes au plus tard jusqu'à 14 h le jour de la séance, par écrit à l'aide du formulaire informatique à l'adresse suivante :

<https://www.stesophie.ca/La-parole-aux-citoyens> ou par communication écrite adressée au nom du Conseil Municipal au 2199 boulevard Sainte-Sophie, Sainte-Sophie (Québec) J5J 1A1

**DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, CE 15<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JUILLET DE L'AN DEUX MILLE VINGT (2020).**



Matthieu Ledoux, CPA, CGA  
Directeur général et secrétaire-trésorier